

Appel à projets 2018-2019

Actions de coopération scientifique

Ateliers Campus Condorcet - Journées de doctorant.e.s – Journées des réseaux de doctorant.e.s

Pour la huitième année consécutive, le Campus Condorcet lance un appel à projets pour soutenir des actions de coopération scientifique portées par des équipes des établissements et organismes fondateurs du Campus. Les candidatures doivent être déposées sur la plateforme Actions de coopération scientifique du Campus Condorcet au plus tard le 11 avril 2018 à midi.

L'appel à projets du Campus Condorcet a pour but de soutenir des actions de coopération scientifique portées conjointement par des équipes d'au moins deux des établissements et organismes membres du Campus. Les projets candidats doivent de plus s'inscrire dans un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet, définis sur la base des forces scientifiques existantes chez les membres fondateurs.

Onze établissements et organismes membres :

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS),
L'École nationale des chartes (ENC),
L'École pratique des hautes études (EPHE),
La Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH),
L'Institut national d'études démographiques (INED)
L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
L'Université Sorbonne nouvelle Paris 3,
L'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis,
L'Université Paris Nanterre,
L'Université Paris 13.

Les huit axes de recherche :

- Histoire des sociétés et intelligence du contemporain ;
- Aires culturelles dans la longue durée ;
- Études du religieux ;
- Érudition, tradition textuelle et histoire des textes ;
- Arts et littératures, images, création et communication ;
- Espaces, territoires, environnement ;
- Populations, santé ;
- Économie (migrations, famille, économie et politique internationale, santé et économie, culture et économie).

Le conseil scientifique a pour mission d'examiner les candidatures et de sélectionner les projets lauréats, validés par le conseil d'administration.

Les projets lauréats bénéficieront d'un soutien financier de la part du Campus Condorcet. En outre, les actions seront valorisées à l'aide des différents moyens de communication du Campus.

Les actions de coopération scientifique

Trois types d'actions sont susceptibles d'obtenir un financement en 2018-2019 :

- 1) les Ateliers Campus Condorcet ;
- 2) les Journées de doctorant.e.s ;
- 3) les Journées des réseaux de doctorant.e.s.

1) Les ateliers Campus Condorcet

Il s'agit de réunir des chercheurs et enseignants-chercheurs **d'au moins deux établissements** membres du Campus Condorcet autour de thématiques de recherche transversales, afin de lancer des initiatives pédagogiques et scientifiques communes. **Les projets de colloque ne sont pas éligibles.** D'autres sources de financement doivent être sollicitées en appui du soutien du Campus Condorcet. Elles doivent impérativement être indiquées dans le dossier de candidature. Les Ateliers pourront avoir comme finalité la rédaction de projets de recherche répondant à des appels d'offres nationaux (type ANR) ou internationaux (type ERC).

À titre indicatif, une dizaine d'Ateliers Campus Condorcet sont soutenus chaque année et reçoivent une aide financière comprise entre 1000 et 3000 euros.

Les critères de sélection

Les membres du conseil scientifique examineront les projets, en prenant en compte notamment les critères suivants :

- La vertu fédérative de projets réunissant réellement des chercheurs appartenant **à au moins deux établissements et organismes membres du Campus, représentés respectivement par le responsable et le co-responsable de chaque projet** ;
- Le caractère de nouveauté des projets ;
- La possibilité d'une inscription dans la durée des projets, qui doivent pouvoir déboucher sur des propositions concrètes de recherches collectives au sein du futur Campus ;
- La capacité des projets de mettre en valeur un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet. On pourra naturellement s'inscrire dans plusieurs axes simultanément. Les candidats sont également encouragés à mettre en valeur leur contribution éventuelle au développement des Humanités numériques.

Comme les années précédentes, les porteurs de projets ont la plus grande liberté de présenter des dossiers sur les sujets de leur choix, toute proposition en relation avec les axes de recherche précédemment mentionnés étant éligible.

Les modalités de candidature

Chaque candidature doit être représentée par **un-e responsable** qui sera le contact unique du Campus Condorcet. Le nom du responsable pourra être modifié le cas échéant au cours de l'action. Le nom d'un-e **co-responsable appartenant à un autre établissement membre du Campus** doit également être mentionné avec ses coordonnées.

Le dossier de candidature doit être saisi directement sur la plate-forme en ligne prévue à cet effet sur le site du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Les-appels-a-projets/Candidature/Connexion>

Reconduction

Les Ateliers retenus une première fois peuvent être candidats à une reconduction du soutien du Campus Condorcet, à condition que la nouvelle proposition ne se contente pas de reproduire à l'identique le projet de l'année écoulée, mais témoigne de son enrichissement. Toutefois, **ils ne peuvent pas être reconduits plus d'une fois.**

Le bilan des Ateliers Campus Condorcet

Le/la responsable du projet s'engage à :

- adresser **au plus tard le 15 octobre 2019** au Campus Condorcet, sous couvert de son établissement ou organisme d'origine, un bilan scientifique et financier de l'Atelier établi par ses soins à partir du modèle fourni par le Campus Condorcet, portant notamment sur le respect des règles d'éligibilité établies par l'appel à projets. Le bilan devra être déposé dans l'espace lauréat sur le site internet du Campus.
- venir présenter les principaux résultats de son Atelier aux membres du conseil scientifique à l'occasion d'une libre discussion avec l'ensemble des responsables d'Ateliers qui aura lieu au cours du dernier trimestre 2019.

2) Les Journées de doctorant.e.s

Les doctorant.e.s inscrits dans l'un des établissements membres du Campus Condorcet peuvent proposer l'organisation d'une journée d'étude en lien avec les axes de recherche scientifique du Campus, ou concernant des thématiques émergentes. Ces journées sont ouvertes aux doctorant.e.s étrangers et aux doctorant.e.s français à l'étranger. Les projets doivent être portés par au moins deux doctorant.e.s respectivement inscrits **dans deux établissements** distincts du Campus.

À titre indicatif, une dizaine de Journées de doctorant.e.s sont soutenues chaque année et reçoivent une aide financière comprise entre 1000 et 2000 euros.

Les critères de sélection

Les membres du conseil scientifique examineront les projets, en prenant en compte notamment les critères suivants :

- La vertu fédérative de projets réunissant réellement des doctorant.e.s appartenant **à au moins deux établissements et organismes membres du Campus, représentés respectivement par**

le responsable et le co-responsable de chaque projet ;

- Le caractère de nouveauté des projets ;
- La capacité des projets de mettre en valeur un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet. On pourra naturellement s'inscrire dans plusieurs axes simultanément. Les candidats sont également encouragés à mettre en valeur leur contribution éventuelle au développement des Humanités numériques.

Comme les années précédentes, les porteurs de projets ont la plus grande liberté de présenter des dossiers sur les sujets de leur choix, toute proposition en relation avec les axes de recherche précédemment mentionnés étant éligible.

Les modalités de candidature

Chaque candidature doit être représentée par **un-e responsable** qui sera le contact unique du Campus Condorcet. Le nom du responsable pourra être modifié le cas échéant au cours de l'action. Le nom d'un-e **co-responsable appartenant à un autre établissement membre du Campus** doit également être mentionné avec ses coordonnées.

Le dossier de candidature doit être saisi directement sur la plate-forme en ligne prévue à cet effet sur le site du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Les-appels-a-projets/Candidature/Connexion>

Reconduction

Les responsables d'une Journée déjà financée ne peuvent être à nouveau candidats.

Le bilan des Journées des doctorant.e.s

Le/la responsable du projet s'engage à :

- adresser **au plus tard le 15 octobre 2019** au Campus Condorcet, sous couvert de son établissement ou organisme d'origine, un bilan scientifique et financier de l'Atelier établi par ses soins à partir du modèle fourni par le Campus Condorcet, portant notamment sur le respect des règles d'éligibilité établies par l'appel à projets. Le bilan devra être déposé dans l'espace lauréat sur le site internet du Campus.

3) Les Journées de réseaux de doctorant.e.s

Les doctorant.e.s inscrits dans l'un des établissements membres du Campus Condorcet, et membres d'un réseau de doctorant.e.s, formellement constitué, peuvent **au titre du réseau concerné** proposer l'organisation d'une journée d'étude en lien avec les axes de recherche scientifique du Campus, ou concernant des thématiques émergentes. Ces journées sont ouvertes aux doctorant.e.s étrangers et aux doctorant.e.s français à l'étranger. Les projets doivent être portés par au moins deux doctorant.e.s respectivement inscrits **dans deux établissements** distincts du Campus.

Les critères de sélection

Les membres du conseil scientifique examineront les projets, en prenant en compte notamment les critères

suivants :

- La vertu fédérative de projets réunissant réellement des doctorant.e.s ou jeunes chercheurs d'un réseau appartenant **à au moins deux établissements et organismes membres du Campus, représentés respectivement par le responsable et le co-responsable de chaque projet** ;
- Le caractère de nouveauté des projets ;
- La capacité des projets de mettre en valeur un ou plusieurs axes scientifiques du Campus Condorcet. On pourra naturellement s'inscrire dans plusieurs axes simultanément. Les candidats sont également encouragés à mettre en valeur leur contribution éventuelle au développement des Humanités numériques.

Les porteurs de projets ont la plus grande liberté de présenter des dossiers sur les sujets de leur choix, toute proposition en relation avec les axes de recherche précédemment mentionnés étant éligible.

Les modalités de candidature

Chaque candidature doit être représentée par **un-e responsable** qui sera le contact unique du Campus Condorcet, au nom du réseau. Le nom du responsable pourra être modifié le cas échéant au cours de l'action. Le nom d'un-e **co-responsable appartenant à un autre établissement membre du Campus** doit également être mentionné avec ses coordonnées.

Le dossier de candidature doit être saisi directement sur la plate-forme en ligne prévue à cet effet sur le site du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Les-appels-a-projets/Candidature/Connexion>

Reconduction

Les projets présentés par des réseaux de doctorant.e.s, déjà retenus par le passé, pourront faire l'objet d'une ou plusieurs reconductions du soutien du Campus Condorcet, à condition que la nouvelle proposition ne se contente pas de reproduire à l'identique le projet de l'année écoulée, mais témoigne de son enrichissement. Dans le cas d'une demande de reconduction, la candidature peut être portée par de nouveaux responsables.

Le bilan des Journées des réseaux de doctorant.e.s

Le/la responsable du projet s'engage à :

- adresser **au plus tard le 15 octobre 2019** au Campus Condorcet, sous couvert de son établissement ou organisme d'origine, un bilan scientifique et financier de la Journée établi par ses soins à partir du modèle fourni par le Campus Condorcet, portant notamment sur le respect des règles d'éligibilité établies par l'appel à projets. Le bilan devra être déposé dans l'espace lauréat sur le site internet du Campus.

La plate-forme de dépôt de candidatures

Le dossier de candidature doit être saisi directement sur la plate-forme en ligne prévue à cet effet sur le site du Campus Condorcet : <https://www.campus-condorcet.fr/La-recherche-et-la-formation/Les-appels-a-projets/Candidature/Connexion>

Les étapes :

- 1- Créez un compte (onglet Créer un compte) ou connectez-vous à votre espace lauréat,
- 2- Renseignez le dossier de candidature (Onglet Soumettre votre candidature).

Il est possible d'enregistrer les informations et de revenir ultérieurement pour les compléter ou les modifier.
Un courriel est adressé au responsable confirmant l'enregistrement de la candidature.

Le calendrier

Le dossier de candidature doit être renseigné par le responsable sur la plate-forme au plus tard le **11 avril 2018 à midi**.

Les projets seront examinés par les membres du conseil scientifique du Campus Condorcet. Les projets sélectionnés seront ensuite proposés à la délibération du conseil d'administration du Campus Condorcet.

La réponse parviendra au responsable fin juin 2017, par voie électronique.

Les projets sélectionnés prendront effet à partir du **1^{er} septembre 2018** et se termineront le **30 septembre 2019** au plus tard.

Les modalités de financement

Les modalités de financement de chaque projet retenu seront précisées dans une convention signée entre :

- Un-e unique responsable du projet ;
- le chef de l'établissement ou de l'organisme auquel appartient le/la responsable du projet ;
- le président de l'établissement public Campus Condorcet.

Aux termes de cette convention :

- l'établissement ou l'organisme auquel appartient le/la responsable du projet, et auquel aura été versée la totalité des crédits prévus par la convention, s'engagera à adresser au Campus Condorcet un compte-rendu financier de l'utilisation de ces crédits, fondé sur les indications et les justificatifs fournis par le/la responsable et certifié par l'agent comptable de l'établissement ou de l'organisme.

L'espace lauréat

L'établissement public Campus Condorcet met à la disposition de chaque lauréat un espace en ligne sur le site internet du Campus où il pourra trouver les documents administratifs (convention, modèle de bilan, etc.) et déposer tous les documents utiles pour faire connaître l'avancement du projet (annonce des événements, bilan financier, scientifique, etc.).

Chaque projet lauréat dispose d'une page de présentation sur le site du Campus Condorcet. Cette page permet de communiquer sur le projet, tel que labellisé par le Conseil scientifique. Elle peut être enrichie par le lauréat via son espace en ligne.

La valorisation des actions de coopération scientifique

Le/la responsable s'engage à utiliser le logo du Campus Condorcet sur tous les supports de communication (éditions, Internet), en mentionnant la phrase : « Cet Atelier est soutenu par le Campus Condorcet », ou « Ces Journées de doctorant.e.s sont soutenues par le Campus Condorcet », ou « Ces Journées des réseaux de doctorant.e.s sont soutenues par le Campus Condorcet ». Le logo sera communiqué au responsable en même

temps que la réponse à leur candidature en juin 2017.

Le/la responsable s'engage à communiquer – via l'espace lauréat, ou par mail – les documents tels que programmes, calendrier, photos, liens, captations vidéo, etc. concernant leur action qui pourra faire l'objet d'une valorisation en Une du site du Campus Condorcet.

Contact : sec-conseilscientifique@campus-condorcet.fr